



NOTICE D'INFORMATION

Séjour du samedi 29 juin au samedi 6 juillet 2024
Les Alpes d'Azur - Serre-Chevalier - Hautes-Alpes



Animateur : Jean VINSON
Gestionnaire : Bernard DAVAT

Le séjour est ouvert aux adhérents ARSEM titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 IRA ou FRA.

Entre le Lautaret et Briançon, au pied des plus beaux sommets des Ecrins, le club Les Alpes Azur est en retrait des ruelles animées du village de la Salle-des-Alpes.

COUT DU SEJOUR : 650 € pour 36 participants - 630 € pour 42 participants

Ce prix comprend :

- L'hébergement en chambre double/twin
- La pension complète, eau et vin en carafe et cafés/thés aux repas (panier repas aux déjeuners en cas de randonnée à la journée)
- Apéritif de bienvenue
- Entretien quotidien des chambres
- Soirées conviviales autour d'animations diverses
- Accès à toutes les installations sportives
- La taxe de séjour
- L'assurance multirisques (assurance annulation, bagages et assistance rapatriement)
- 3 guides montagne (1 guide pour 14 personnes) pour 3 journées complètes
- 1 guide montagne (1 guide pour 14 personnes) pour 3 demi-journées

Ce prix ne comprend pas :

- Le supplément chambre individuelle environ 135 euros (nombre limité)
- Le transport aller/retour jusqu'au village de vacances
- et d'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

PROGRAMME

Dimanche : Découverte de Serre-Chevalier et randonnées avec des animateurs de l'ARSEM.

Mercredi et vendredi : journées libres, visites touristiques et/ou randonnées avec des animateurs de l'ARSEM.

Lundi, mardi et jeudi : randonnées en montagne à la journée avec trois guides. Possibilité d'organiser trois groupes de marche parmi trois niveaux, vert, bleu et rouge selon le degré de difficultés (distance et dénivelé) accessibles à tout marcheur régulier.

Possibilité d'organiser avec un autre guide trois randonnées de découverte d'une demi-journée à un rythme allégé.

Le programme peut varier en fonction des conditions météorologiques et du nombre de participants.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Toute annulation émanant du participant doit être motivée (accident, maladie, décès...) et notifiée par courrier.

Association des Randonneurs de Saint-Max, Essey-lès-Nancy- Malzéville
ARSEM, Maison des Associations, 1 rue des Basses Ruelles, 54 270 Essey-lès-Nancy

Frais d'annulation : Plus de 91 jours avant le début du séjour, 5 % ; de 90 jours à 61 jours, 20 % ; de 60 jours à 15 jours, 50 % ; moins de 15 jours, 100 %. Ces frais peuvent être récupérés, selon le cas, auprès de l'assurance.

Une arrivée ultérieure à celle prévue ou un départ anticipé équivaut à une annulation pour la période de séjour non consommée et ne donne lieu à aucun remboursement quel qu'en soit le motif.

VILLAGE DE VACANCES

Vacances Bleues immatriculé au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 013100138
Garantie financière : UNAT - 8 rue César Franck, 75015 Paris

COUPON d'INSCRIPTION - SEJOUR Serre-Chevalier du samedi 29 juin au samedi 6 juillet 2024

Nom et prénom (1) :

n° licence (1) :

Tel portable (1) :

Date de naissance (1) :

E-mail (1) :

Adresse (1) :

Je compte participer aux randonnées de découverte à la demi-journée (oui/non) :

Pour les couples

Nom et prénom (2) :

n° licence (2) :

Tel portable (2) :

Date de naissance (2) :

E-mail (2) :

Adresse (2) :

Je compte participer aux randonnées de découverte à la demi-journée (oui/non) :

Personne à prévenir en cas d'accident (nom, tél) :

Je prends ma voiture personnelle, (oui/non) :

éventuellement pour le co-voiturage, nombre de places :

**Pré-Inscription : 220 € par personne - Chèque à l'ordre de « ARSEM » à adresser
avant le 20 octobre 2023 à**

Bernard DAVAT
45, rue de la Hache 54 000 NANCY

Je soussigné certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente que je déclare accepter sans réserve.

Lu et approuvé (mention manuscrite) par chaque participant

Le

Signature



Association des Randonneurs de Saint-Max, Essey-lès-Nancy- Malzéville
ARSEM, Maison des Associations, 1 rue des Basses Ruelles, 54 270 Essey-lès-Nancy